

Commande publique

Inclure des critères de développement durable dans votre commande de bois

Le code des marchés publics repose sur des principes de transparence, d'égalité et de non discrimination dans le traitement des propositions et des candidats. A ce titre, **il est interdit de commander du bois selon le seul critère de proximité**. Il offre cependant la possibilité de prendre en compte le développement durable dans la commande publique :

- lors du choix des offres : un critère environnemental peut être établi et conduire à choisir in fine du bois local, même si ce dernier est en réalité retenu selon des critères strictement techniques,
- dans les modalités de sélection des offres : certaines peuvent permettre d'établir des négociations avec des entreprises locales (dialogue compétitif...).

Une façon tout à fait conforme au Code des Marchés Publics de privilégier la proximité dans vos commandes de bois est de formuler des critères et caractéristiques techniques, directement liés à l'objet de votre commande et à vos besoins, qui font que, de fait, les producteurs locaux présentant ces caractéristiques auront la possibilité de répondre à la consultation et donc potentiellement de remporter le marché.

Le code reconnaît les **labels ou équivalents comme exigence** dans la commande.

Le nom d'une marque doit aussi être accompagné de la mention « **ou équivalent** ».

Exiger une Eco certification garantissant une gestion durable de la forêt



Les labels **PEFC** et **FSC** (qui sont les plus connus) ou équivalents garantissent que les bois proviennent de forêts gérées durablement.



Pour en savoir plus :
<http://www.pefc-france.org/>

Pour en savoir plus :
<http://www.fsc-france.org/>

La gestion durable signifie « la gérance et l'utilisation des forêts et des terrains boisés, d'une manière et à une intensité telles qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes, aux niveaux local, national et mondial ; et qu'elles ne causent pas de préjudices à d'autres écosystèmes ». (Conférence Ministérielle d'Helsinki – 1993)

Des exemples de marques collectives disponibles sur le territoire (liste non exhaustive)



Pour en savoir plus :
<http://www.bois-qualite-savoie.com>

La marque Bois Qualité Savoie garantit

- Une origine géographique : la marque est attribuée aux sciages de résineux traditionnels (Epicéa, Sapin) de Savoie et Haute-Savoie,
- Une gestion durable des forêts, garantie par le label PEFC,
- Des contrôles effectués par le FCBA, un organisme indépendant,
- Des propriétés mécaniques particulières liées à l'origine géographique des bois : leur croissance est naturellement lente car ils ont poussé entre 1000 et 1500 mètres d'altitude et présentent donc une résistance intéressante.



Pour en savoir plus :
<http://www.parcdesbauges.com>

La marque «Produit du Parc» pour les sciages du Massif des Bauges garantit

- Un produit respectueux de l'environnement : une gestion durable des forêts, aucun traitement chimique utilisé en forêt et en scierie,
- Des essences de sapin pectiné et d'épicéa commun ayant poussé à plus de 600 mètres d'altitude, ce qui favorise une croissance lente et régulière,
- Un produit issu d'une exploitation forestière traditionnelle.

Des guides sur la commande publique

Un guide d'ETD (centre de ressources du développement territorial) a été édité pour favoriser l'approvisionnement local, il peut être intéressant à consulter :

■ Recourir au bois local dans la commande publique - Guide de recommandations :
<http://www.projetdeterritoire.com>

■ De même celui qui concerne : Le bois local dans l'urbanisme et la construction - Pistes d'actions pour développer l'économie des territoires ruraux :
<http://www.projetdeterritoire.com>

■ Les amis de la terre ont également publié des guides pour l'achat public de bois : Guide des achats publics de bois – île de France :

<http://www.amisdelaeterre.org>

Intégrer les écomatériaux dans les constructions/réhabilitations de logements sociaux :

<http://www.amisdelaeterre.org>

Développer les filières courtes d'éco-matériaux :

<http://www.amisdelaeterre.org>

